



« Promouvoir l'employabilité des jeunes Tunisiens à travers l'apprentissage et des stages dans des entreprises Belges »

Financé par : Gouvernement de la Belgique

Exécuté par : OIM – Organisme des Nations Unies chargé des migrations

Partenaires : Gouvernement tunisien et belge ; universités, instituts académiques et secteur privé en Tunisie et Belgique

Couverture géographique : Belgique et Tunisie

Période : Mars 2018 – Août 2019 (18 mois)

Budget : 350 000 EUR

A. CONTEXTE

Afin de relever le défi du chômage, le Plan Quinquennal pour le Développement de la Tunisie 2016-2020 prévoit des dispositions spécifiques pour améliorer le système éducatif et mieux le relier aux possibilités d'emploi en Tunisie. Il comprend également un soutien aux investissements et aux micro-entreprises, ainsi que le renforcement des relations avec les Tunisiens Résidant à l'Etranger. En outre, la Stratégie Nationale pour l'Emploi a pour objectif de diminuer le taux de chômage, notamment parmi les jeunes qui en sont les plus touchés, tout en développant une force de travail qualifiée, compétitive et productive.

Sachant que le chômage constitue un important facteur de migration irrégulière des jeunes Tunisiens vers l'Europe, le renforcement des voies légales de migration permettra de faire de la migration un moteur pour le développement et, à long terme, de concrétiser les engagements pris par le gouvernement dans le cadre de son Plan Quinquennal.

L'OIM, avec le soutien des Gouvernements tunisien et belge et en coordination avec divers partenaires nationaux, contribuera à fournir à un groupe ciblé d'étudiants et de diplômés universitaires tunisiens, des opportunités concrètes pour développer leurs compétences en Belgique et augmenter ainsi leurs chances de trouver un emploi adéquat et durable en Tunisie.

Le projet contribuera à relever le défi du chômage en Tunisie et à promouvoir des voies légales de migration vers l'Europe. A long terme, cette initiative contribuera à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2030 permettant ainsi de « ne laisser personne pour compte ».

Ce projet soutient la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable



B. OBJECTIFS DU PROJET EN TUNISIE ET EN BELGIQUE

Le projet vise à soutenir les efforts du Gouvernement tunisien pour réduire le taux de chômage élevé parmi les jeunes Tunisiens en offrant à un groupe de 30 bénéficiaires sélectionnés des formations ou des stages en Belgique pour renforcer leurs connaissances, acquérir de nouvelles compétences professionnelles et accroître leurs chances d'insertion sur le marché du travail en Tunisie.





Avec l'appui financier du Royaume de Belgique et en étroite collaboration avec les autorités tunisiennes et belges, les universités, les instituts académiques et le secteur privé en Tunisie et Belgique, l'OIM entend atteindre les deux objectifs suivants:

1. Identifier les domaines où il existe une pénurie de main-d'œuvre et qui pourraient contribuer à la baisse du chômage en Tunisie;
2. Augmenter les chances de placement des jeunes Tunisiens dans le marché du travail tunisien suite à une expérience réussie de migration légale en Belgique et un accompagnement ciblé, une fois de retour en Tunisie.

C. UNE STRATEGIE EN TROIS PHASES

A travers les deux objectifs précités, l'OIM vise à mettre en œuvre les activités suivantes, sur la base d'un cycle de trois phases :

Identification d'opportunités d'apprentissage et de stages

▪ Au cours de la première phase du projet, une liste des établissements partenaires d'enseignement professionnel et supérieur en Tunisie sera établie, dans laquelle les 30 jeunes bénéficiaires du projet seront sélectionnés. En parallèle, un réseau d'entreprises publiques et privées, en Belgique et en Tunisie, sera créé pour identifier les opportunités d'apprentissage et de stages dans les deux pays.

Sélection des bénéficiaires et matching avec les opportunités d'apprentissage et de stages

Durant la deuxième phase, 20 jeunes Tunisiens et Tunisiennes parmi les étudiants inscrits dans le système de formation professionnelle et 10 parmi les universitaires nouvellement diplômés seront identifiés et selon leurs profils, pourront accéder à :

- Un stage de six mois dans l'une des entreprises identifiées en Belgique et du mentorat sur la rédaction de CV, pour les diplômés universitaires.
- Une formation de trois mois dans une école de formation professionnelle suivie d'un apprentissage d'une durée de trois mois, pour les étudiants inscrits dans le système de formation professionnelle.

Insertion dans le marché du travail tunisien

▪ La troisième phase débutera au retour en Tunisie à la fin de l'apprentissage/stage en Belgique. Les bénéficiaires recevront un accompagnement pendant cinq mois, en vue d'un placement en entreprise en fonction des offres d'emploi sur le marché tunisien. Le cas échéant, les bénéficiaires recevront une bourse de cinq mois pour effectuer un autre cycle d'apprentissage ou un autre stage en Tunisie.

C. SYNERGIES

L'OIM dispose d'une longue expérience dans la gestion de la migration de main-d'œuvre et, à travers ce projet, elle propose de piloter et de promouvoir l'employabilité des jeunes en Tunisie, en ciblant particulièrement les jeunes à risque de migration irrégulière.

En synergie avec ce projet, l'OIM met également en œuvre plusieurs autres initiatives dans le domaine de la migration de main d'œuvre :

- Le Projet Mobi-TRE, qui vise à développer des opportunités d'emploi pour les populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Est de la Tunisie, à travers la promotion des investissements de la diaspora tunisienne.
- Le Projet RDPP NA qui vise à améliorer les opportunités économiques pour les communautés de migrants et les communautés hôtes.
- Le projet INCORPORA, qui vise à l'intégration professionnelle des personnes en situation ou à risque d'exclusion sociale, notamment les femmes, les personnes porteuses de handicap et les jeunes chômeurs.

Financé par le Royaume de Belgique

